

Secrétariat d'Etat  
MINISTÈRE

DE

L'ÉDUCATION NATIONALE,  
et de la Jeunesse

CV/AS

BEAUX-ARTS.

Inventaire des Sites

1116 65 314 41  
24  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARRÊTÉ.

Secrétaire d'Etat à

*Le Ministre de l'Éducation nationale,*  
et à la Jeunesse

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission Départementale des Monuments Naturels et des Sites du Gard au cours de sa séance du 15 Février 1937,

ARRÊTÉ :

Article Premier

Est inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, l'ensemble formé au Vigan (Gard), par le vieil pont, avec la prairie et les façades et toitures des maisons qui l'avoisinent sur la rive droite, et qui figurent au plan cadastral sous les

- 527 (prairie) appartenant à M. Désiré GROS, Lavalette au Vigan  
529 appartenant à Mme Veuve CAIZERGUES née Chaumentin, Place d'Assas au Vigan  
530 d° à Mme BOUDON, épouse Bonnaud, 28 Avenue d'Assas, Montpellier  
531 d° à Mme BERTRAND Valérie épouse NOUGUIER Gédéon, à Aulas (Gard)  
532p d° à Mme VALETTE Marie, Veuve Reyrolles Guillaume rue Haut du Pont au Vigan  
532p d° à Mme BERTHEZINNE épouse Teulon Alphonse, rue Haut du Pont au Vigan  
532p d° à Mme BERTHEZINNE Madeleine épouse Bertrand, 12 rue du Parc-Royal à Paris  
532p d° à Mme SALVAGNAC, Veuve Guibal Emile, rue Haut du Pont au Vigan  
533 d° à Mme Veuve TEULON Augustin, 1 rue du Mûrier au Vigan  
534 d° à M. LAPORTE Charles, Avocat rue Porte de France à Nîmes  
534 d° à Mme LAPORTE Louise, épouse Dentan Charles rue de la Prairie au Vigan.

./...

Article 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département po  
les archives de la préfecture, au Maire de la commune du Vigan et au  
propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui l  
concerne, de son exécution.

Fait à 26 AVRIL 1941

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'M. M...' or similar, written in dark ink.

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT  
ET DES TRANSPORTS  
MINISTÈRE DE LA CULTURE

---

DIRECTION DU PATRIMOINE

---

LISTE  
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS  
AU TITRE DES LÉGISLATIONS  
SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES  
ET SUR LES SITES  
DANS LE DÉPARTEMENT  
DU GARD

(ARRÊTÉE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1985)

---

Vigan (Le). —

- Vieux pont (*Cl. MH* : 15 mars 1938). Vieux pont, prairie et façades et toitures des maisons qui l'avoisinent sur la rive droite de l'Arre (parcelles n<sup>os</sup> 527, 529 à 534, section A du cadastre) [*S. Ins.* : 26 avril 1941].

PROTECTOR  
SITES

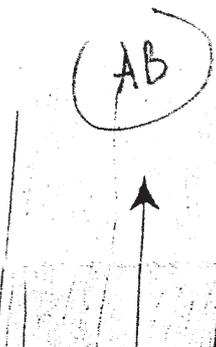
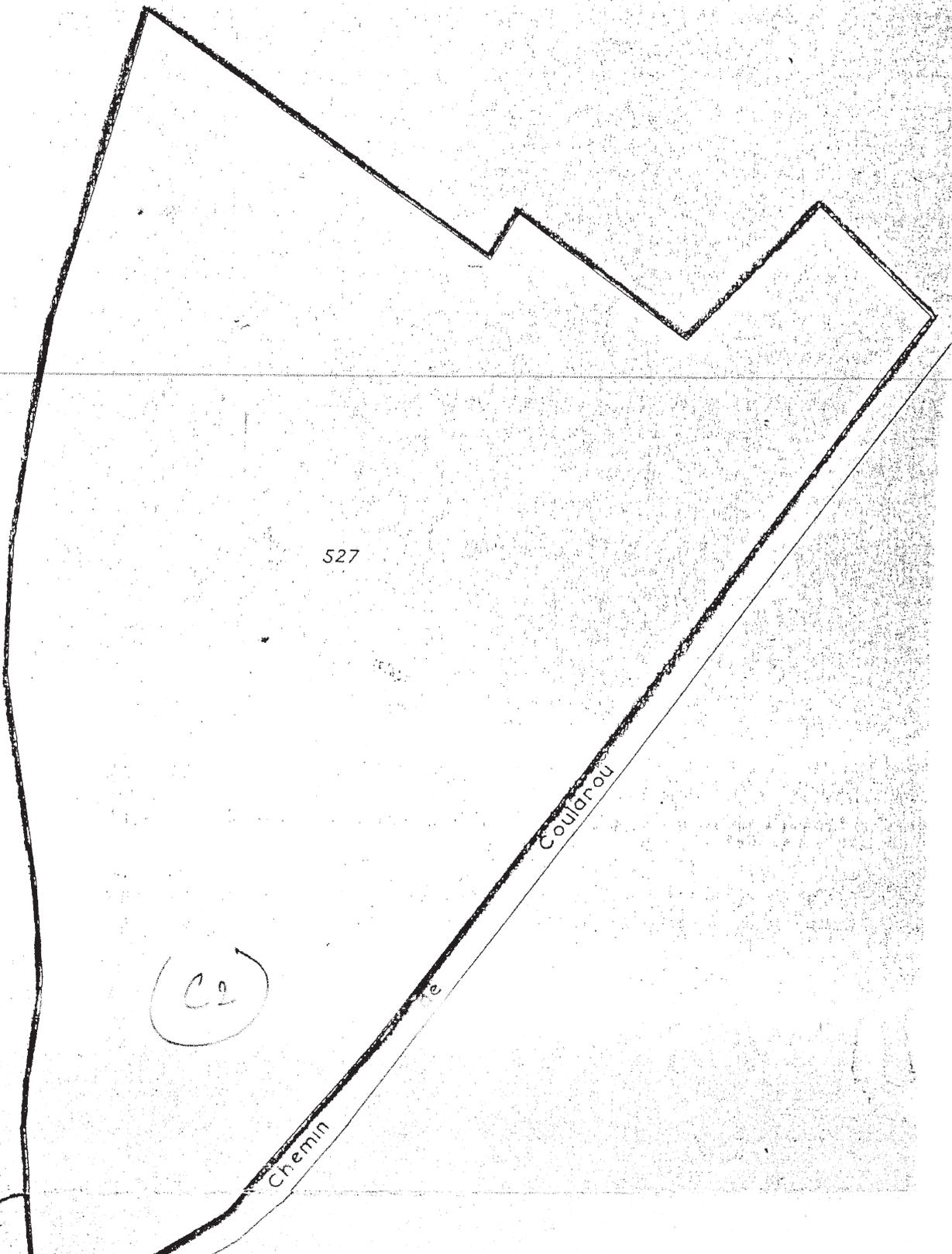
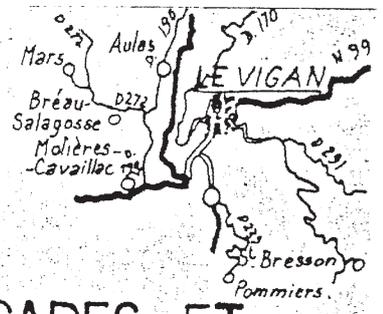
GARD

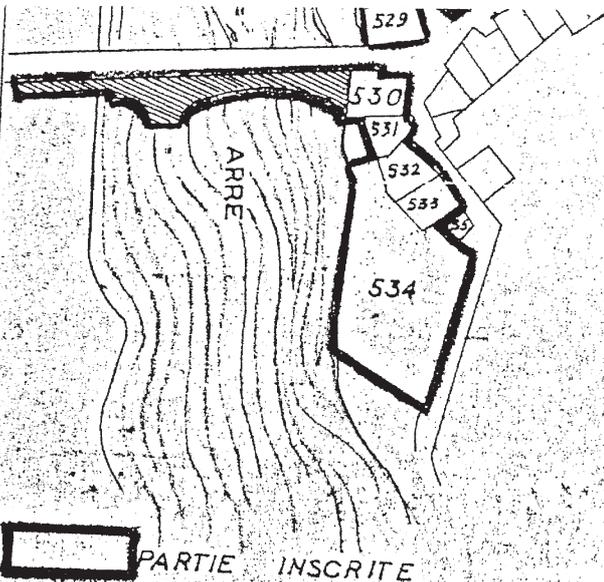
# LE VIGAN

CHEF-LIEU D'ARRONDISSEMENT

LE VIEUX PONT LA PRAIRIE LES FACADES ET  
TOITURES DES MAISONS QUI L'AVOISINENT

MICHELIN: 200000° N° 80 PLI. 16





ECHELLE: 1/1250  
EXTRAIT DU PLA  
CADASTRAL

Est inscrit à l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, l'ensemble formé au Vigan (Gard) par le vieux pont, avec la prairie et les façades et toitures des maisons qui l'avoisinent sur la rive droite, et qui figurent au plan cadastral sous les n°s

- 527 (prairie) appartenant à M. Désiré GROS, Lavalette au Vigan
- 529 appartenant à Mme Veuve CAIZERGUES née Chaumentin, Place d'Assas au Vigan
- 530 d° à Mme BOUDON, épouse Bonnaud, 28 Avenue d'Assas, Montpellier
- 531 d° à Mme BERTRAND Valérie épouse NOUGUIER Gédéon, à Aulas (Gard)
- 532p d° à Mme VALETTE Marie, Veuve Reyrolles Guillaume rue Haut du Pont au Vigan
- 532D d° à Mme BERTHEZENNE épouse Teulon Alphonse, rue Haut du Pont au Vigan
- 532p d° à Mme BERTHEZENNE Madeleine épouse Bertrand, 12 rue du Parc Royal, à PARIS
- 532p d° à Mme SALVAGNAC Veuve Guibal Emile rue Haut du Pont au Vigan
- 533 d° à Mme Veuve TEULON Augustin, 1 rue du Mûrier au Vigan
- 534 d° à M. LAPORTE Charles, Avocat rue Porte de France à NIMES
- 534 d° à Mme LAPORTE Louise, épouse Dantan Charles rue de la Prairie au Vigan

Arrêté du 26 Avril 1941,